

COMMUNE DE MASSAGUEL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 décembre 2018

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT et le VINGT DECEMBRE à Dix-huit HEURES, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mr ORCAN Michel, Maire,

Présents : Mmes VAISSIERE Pascale, RIVAIRAN Laetitia, GLEIZES Laure, Mrs ORCAN Michel, GUARDIOLA Michel, COUSINIER Denis, ALBERT René,

Absent: GIRARD Sébastien, GARDIN Benjamin, SEVERAC Catherine
Excusé :

Secrétaire : Mme GLEIZES Laure,
=====

1) Prix de vente de l'eau et taxe d'assainissement 2019

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les tarifs de vente de l'eau et de la taxe d'assainissement qui avaient été fixés pour 2018 à :

- m3 eau : 1.05 €
- assainissement : 0.85 €
- abonnement annuel : 60€

Après discussion et délibération, à l'unanimité, il est décidé que les mêmes tarifs seraient appliqués en 2019.

2) Travaux sur rivière du Sant

Suite aux crues de novembre, il y a eu des dégâts sur le pont de Rocailé qui se situe entre Massaguel et Verdalle. La commune de Verdalle a demandé un devis à la société SOBAC afin de renforcer le pont. Le coût s'élève à 1813,70 €TTC, la commune de Verdalle demande une participation à la commune de Massaguel à hauteur de 50%, soit 906.85 €TTC. Monsieur le maire, émet l'idée de céder le chemin avec un droit de passage pour les propriétaires. Une discussion sera menée ultérieurement avec la commune de Verdalle.

3) Achat nichoir

La LPO (Ligue protection des oiseaux) par l'intermédiaire de M Lau est venu proposer 3 formules interventions :

- fourniture et pose de nichoir : 50€ l'unité
- exposition/ conférence (rapace nocturnes) : 120€
- fourniture et pose d'un nichoir + exposition/conférence : 150€

Le conseil municipal après discussion décide l'achat de 2 nichoirs.

4) Compte rendu réunions

- CCSA

Une enquête sur le sport va être mise en place sur le site de la CCSA par le biais d'un questionnaire qui sera disponible en mairie. Il portera sur les activités et les équipements du territoire et les attentes de la population concernant la CCSA.

Le crématorium devrait être construit sur Sémalens par la SPL d'Albi avec une participation financière de 400 000€ pour la CCSA.

- **SANT**

Augmentation des tarifs au 1^{er} janvier 2019: abonnement 84€HT; prix de l'eau 1,28€HT le m3

5) Columbarium

Suite au conseil municipal du 18/09/2018, Mme Gleizes a fait réaliser un devis à la société Granits du Moulin concernant un columbarium de 12 cases (24 places). Le coût de ce devis s'élève à

3 696.25 €TTC. Mme Gleizes doit se renseigner pour le coût de la pose.

7) Visite DDT Béal

La visite avec la DDT et M Milhet a été reportée le 22 janvier 2019.

8) Questions diverses

- Demande aide financière pour le voyage scolaire du collège de Dourgne: Le conseil municipal décide d'attribuer la somme de 50€ par enfant, montant limité à 200€.
- AG MJC : vendredi 14/12/2018. Activités diversifiées : Yoga, Relaxation méditative, Chorale, Art Floral, Volley loisirs, Exposition d'art, Atelier mémoire. Les tarifs de la carte sont inchangés pour 2019 : 15€ pour le 1^{er} membre de la famille, 13€ pour le deuxième membre, 11€ à partir du troisième et 9€ pour les moins de 18 ans. Les Projets pour 2019 : la Soupaguel début février, la fête du village qui se ferait en même temps que la fête de l'école.
- Eoliennes : Il faut signer une convention pour autoriser le passage des camions et les câbles sur les chemins communaux. Mme Rivairan et Mr. Albert s'abstiennent pour le vote. La commune recevra pour 3 éoliennes 15700€/an + redevance occupation des chemins 18800€/an. Une permanence d'informations sera tenue à la mairie par la société VSB.
- Compétence eau et assainissement : la compétence assainissement sera prise en 2020 par la CCSA. Pour l'eau, il semblerait que les communes soient réticentes à transférer la compétence.
- Etude Athémis : Lancement de l'étude énergétique des bâtiments. Une demande de subvention sera faite au département et à l'état.
- Luminaires : Remplacement au coup par coup des luminaires défectueux et création d'un projet de remplacement par rue. Il sera demandé la pose de prise électrique sur les poteaux pour les illuminations.
- Conférence Parc : Le conseil municipal choisi une conférence sur le Béal.
- Volley : demande de subvention du CMVB concernant l'occitan voll'. La même somme que les autres années sera allouée.
- Rallye : Il se fera le 26-27 et 28 juillet. 40^{ème} anniversaire avec une nouvelle étape qui va de Massaguel à fontbruno. Il demande une subvention supplémentaire. Le conseil municipal vote une subvention de 300€

Fin de la séance.